



Sologne des Étangs  
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Samedi  
**13**  
JUILLET  
2019

# DE LA GRAND PRIX SOLOGNE DES ETANGS

COURSE CYCLISTE ELITE NATIONALE  
Les 12 communes de la CCSE traversées

**13h00** MILLANCAY (Départ)

**16h30** NEUNG SUR BEUVRON  
Chateau Villemorant (Arrivée)





# DE LA GRAND PRIX SOLOGNE DES ETANGS



## REGLEMENT

### ■ Organigramme :

- Direction générale administrative : **ERWAN GRUX**
- Direction générale technique : **STEPHANE LAVING**
- Direction des sites : **JULIEN CORBEAU**
- Adjoint site arrivée : **ALAN DOYEN**
- Adjoint au parcours : **ALAIN ROBINEAU**
- Adjoint administratif : **CLAIRE ALEXANDRE**
- Responsable informatique : **ERIC GAUVIN**
- Responsable flotte véhicules : **NICOLAS ROBINEAU**
- Responsable buvette restauration : **FREDERIQUE CORBEAU**
- Responsable accueil invités : **CECILE**
- Radio tour : **HENRI PEQUENARD**
- Moto info : **CHRISTOPHE BAUDU**
- Médecins et infirmiers : **DR GARREAU, DR CHIQUET, Philippe Paimbeouf, Carole Yvon-Galloux, Patrick Charles.**
- Véhicules de secours : **AMBULANCE SANS FRONTIERES x 2**
- Dépannage neutre : **RCSV**
- Liaison radios : **RCSV**
- Motos Sécurité : **resp. JM Chapolteau + ass. route d'Eole.**
- Motos Gendarmerie Nationale : **Capitaine Josse.**

### ■ Equipe de pilotes en courses :

- Pré ouverture de course : **Jacky Robin** (Clio Robineau)
- Ouverture : **Jacky Gentils** Garage LPJ)
- Direction générale 1 : **Sébastien Richard** (skoda Blois)
- Direction générale 2 : **Eric Caillon** (skoda Blois)
- Invités : **Patrick Gagnier, David Carré, Sébastien Dubois** . (Renault Romorantin x3)
- Président de Jury : **Philippe Coisnon**, Com 1 et 2 : **Sylvain Way** et **Stéphane Martineau**
- JA et Chronométrateur : **Dominique Pezard** (Robineau x1)
- Médical : **Bruno Samson** et **Jérôme Carré**
- Balai : **Arthur Couty** (CD41)
- Déflechage : **Alain Robineau** : Camion Vineuil

## REGLEMENT

### ■ Article 1. Organisation

La 1<sup>ère</sup> édition du « GRAND PRIX DE LA SOLOGNE DES ETANGS » est organisée par MILLAN'CYCLISME-7, rue des Carnutes 41200 – MILLANCAY. Elle se dispute le 13 JUILLET 2019.

### ■ Article 2. Type d'épreuve

L'épreuve est réservée aux athlètes de la catégorie homme ESPOIRS ET SENIORS. L'épreuve est classée 1.12 – ELITE NATIONALE hommes épreuve en ligne. Elle appliquera le règlement et le barème de pénalités de la Fédération Française de Cyclisme. La course est financée en partie par la communauté de communes de la Sologne des Etangs.

### ■ Article 3. Participation

L'épreuve est ouverte aux équipes nationales, clubs étrangers (3 Maximum) et nationaux, équipes régionales, départementales et équipes mixtes. Elle est autorisée aux individuels. Le nombre de coureurs par équipe est limité à 9 coureurs, le comité d'organisation retiendra 15 équipes maximum et se réserve la possibilité d'accueillir individualités, soit un maximum de 150 coureurs.

### ■ Article 3.1 La course:

Départ de MILLANCAY. Le départ réel lancé (sauf si incident) sera neutralisé sur une distance de 1500 mètres. L'arrivée se fera à ECOPARC château de Villemorant - Neung sur Beuvron. L'entrée sur le circuit final se fera au bout de 127 km. Le circuit final sera complètement fermé à la circulation.

### ■ Article 4. Permanence

La confirmation des partants et le retrait des dossards par les responsables d'équipes se feront :

**SAMEDI 13 JUILLET** : de 09h30 à 11h45, à la salle des fêtes de Millancay (41200), rue du Plessis. La réunion des directeurs sportifs sera organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement FFC, en présence des Membres du Collège des Arbitres. L'heure est fixée à 12H15 dans cette même salle.

Composition du Jury :

Présidente : Stéphanie Cattoen

Arbitre 1 et 2 : Corinne Reux, Cyrille Meslet .

Arbitres moto 1 et 2 : Benoît Thomas, Rémy Laroche

Chrono : Joel Varennes

JA : Eponine GAUVIN





#### ■ Article 5. Ordre des voitures

L'ordre des voitures sera fixé comme le prévoit le règlement fédéral 2.3.018. par tirage au sort des équipes présentes et complète lors de la réunion. Les directeurs sportifs devront justifier de leurs diplômes.

#### ■ Article 6. Radio Tour

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.550 MHz. Les radios seront à retirer avant la réunion des directeurs sportifs auprès de notre prestataire RCSV. Prévoir un chèque de caution de 50€.

#### ■ Article 7. Ravitaillement

Tout ravitaillement sera interdit dans les ascensions, les descentes et Sprints combatif ainsi que dans les 30 premiers et 20 derniers kilomètres.

#### ■ Article 8. Assistance technique neutre

Le service est assuré par la société RCSV au moyen de 2 véhicules.

#### ■ Article 9. Service médical

Deux médecins prendront place dans deux véhicules situés juste derrière celui du président du jury et de l'arbitre 2 accompagnés de deux infirmiers, 2 ambulances compléteront ce service.

Docteur Laurent CHIQUET : 06 10 12 09 37

Docteur Stéphane GARREAU : 06 48 73 25 15

Infirmier Philippe PAIMBOEUF : 06 67 51 70 36

Infirmière Carole YVON GALLOUX : 06 84 52 56 16

Infirmier Patrick CHARLES : 06 43 46 48 64

Ambulanciers Sans Frontières : 06 08 58 69 11

Centre hospitaliers les plus proches :

- CH Romorantin-Lanthenay 96 rue des Capucins, 41200 ROMORANTIN 02.54.88.33.00
- CH BLOIS, Mail Pierre Charlot, 41000 BLOIS 02.54.55.66.33
- CHRO Orléans La Source, 14 Avenue de l'Hôpital, 45100 Orléans 02.38.51.47.85

#### ■ Article 10. Délai d'arrivée

Etape 1 : Tout coureur arrivant dans un délai dépassant les 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement.

Le circuit final sera fermé aux retardataires dès le premier tour effectué par la tête de course.

(Retard de 10 minutes)

**Tout coureur à plus de 10 minutes du peloton sera mis hors course par les signaleurs de carrefour.**

■ Article 11. IMPORTANT : Pour la sécurité de tous, le CODE DE LA ROUTE devra être respecté : Les coureurs doivent rouler uniquement sur la partie droite de la chaussée et ne jamais contourner les rond-points ou haricots par la gauche (sauf indication de l'organisation). Tout coureur pris en infraction sera pénalisé : La 1ère fois : un avertissement- La 2ème fois : le coureur sera immédiatement exclu de la course par les commissaires. Il en sera de même pour les voitures des directeurs sportifs qui, pris en faute par la Gendarmerie seront verbalisés. Les motards de la Gendarmerie et 2 commissaires en moto seront en charge de surveiller le bon déroulement de la course.

#### ■ Article 11. Classements

Les classements suivants sont établis :

Les 3 premiers des sprints combatifs seront crédités de 5, 3 et 1 points à chaque classement.

Classement par équipes : il s'établit par l'addition des 3 meilleurs places individuels de chaque équipe.

Pour les classements sprint combatifs : Si il y a égalité entre des coureurs, le nombre de 1ères places, puis de 2èmes places départageront ces derniers.

Si malgré cette règle nous avons toujours une égalité, alors le classement de la course en ligne départagera nos coureurs.

Tout coureur étant vu par l'organisation et/ou Jury des commissaires jetant un déchet au sol, ou jetant un bidon hors zone public se verra enlever des points à ce classement (5 point par infraction). L'objectif étant de s'inscrire dans une démarche éco-citoyenne.

Classements SPRINT COMBATIF :

- |                                |   |
|--------------------------------|---|
| • KM 20.1 VEILLINS             | • KM 71.9 YVOY LE MARRON  |
| • KM 27.2 MILLANCAV            | • KM 95.2 DHUIZON   |
| • KM 39.8 MARCILLY EN GAULT    | • KM 104.9 VILLENY  |
| • KM 54.3 LA FERTE BEAUHARNAIS | • KM 127.8 NEUNG SUR BEUVRON (1 <sup>ER</sup> PASSAGE SUR LA LIGNE) |
| • KM 64.4 LA MAROLE EN SOLOGNE |   |

#### ■ Article 13. Prix

Le classement de l'épreuve est doté de 1220€ sur les 20 premiers

250€ pour le classement Sprint combatif

170€ pour le classement par équipe

50€ pour le premier 2<sup>ème</sup> catégorie au classement général final et le premier espoir.

#### ■ Article 14. Contrôle antidopage

Si il y a contrôle médical, il sera effectué au Château de VILLEMORANT à proximité de l'arrivée. Un fléchage sera dédié.

#### ■ Article 15. Protocole

Les coureurs suivants devront se présenter sur le podium protocolaire 10 mn après l'arrivée :

- 3 premiers de l'épreuve
- Vainqueur des Sprints combatifs
- 1<sup>er</sup> de la catégorie espoir
- 1<sup>er</sup> coureurs « Région Centre »
- Meilleure équipe (sur 3 hommes)





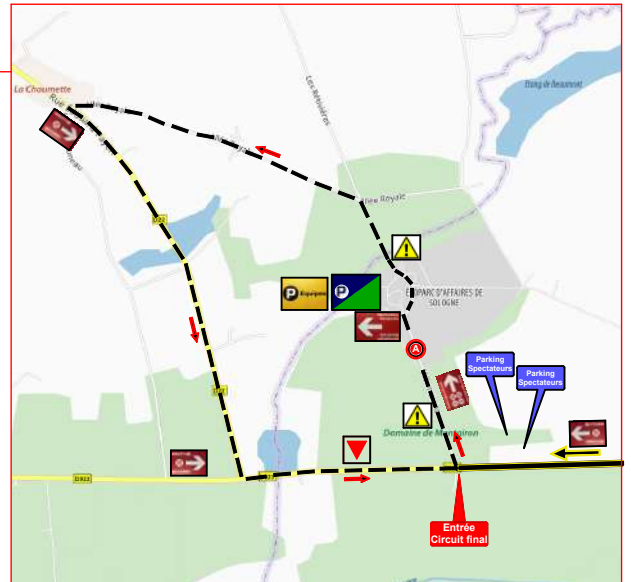
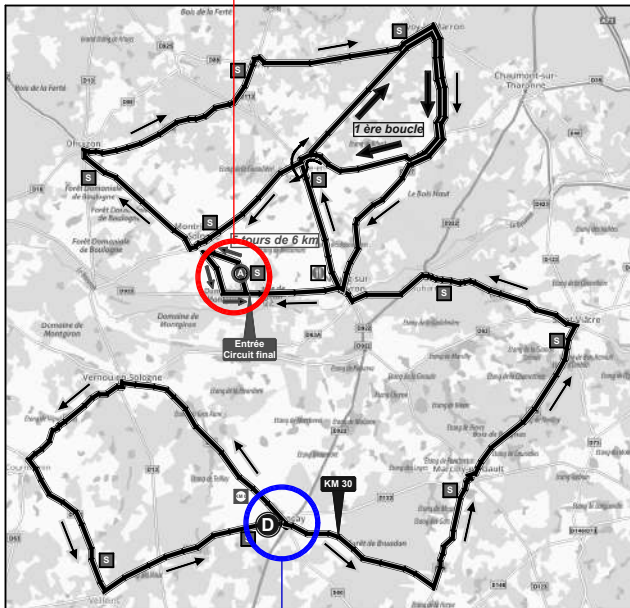
# MILLANCAY - NEUNG / BEUVRON (Salle des fêtes) CHÂTEAU DE VILLEMORANT

Distance: 157,800 KM

Départ fictif: 13H00 - départ réel: 13H02



Plan circuit final



Plan du départ





# MILLANCAY - NEUNG / BEUVRON / BEUVRON

(Salle des fêtes)

(Château de Villemorant)

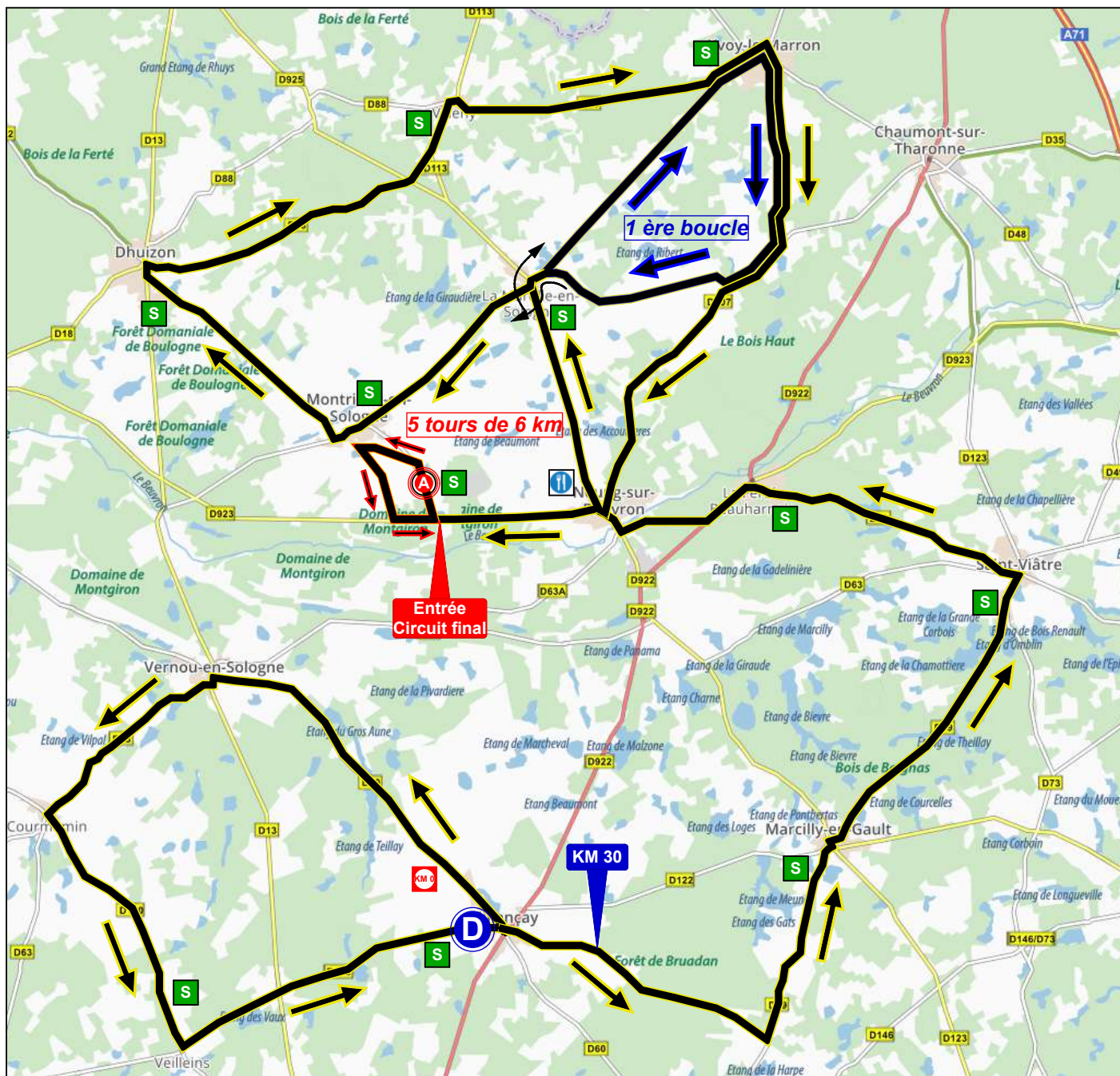
Distance: 157,800 KM

Départ fictif: 13H00 - départ réel: 13H02



## LEGENDE

- Départ fictif
- Départ réel
- Sprint combatif
- Zone ravitaillement
- Sens de la course
- Sens de la course sur la boucle
- Sens de la course sur circuit final





### MILLANCAI - NEUNG / BEUVRON (Château de Villemorant)

Horaire départ: 13H00

KMS	ITINERAIRE	HORAIRE		NOTES	
		43KM/H	45KM/H		
	DEPART FICTIF SALLE DES FETES (Rue pu Plessis)	A gauche D60 dir vernou En Sologne	13:00	13:00	
0,0	DEPART REEL LANCE D60 (Route de Vernou)	Tout droit			
7,0	Panneau entrée D60 <b>VERNOU EN SOLOGNE</b>		13:09	13:09	⚠ Dos d'âne au km 7,25
7,9	Carrefour D13 <b>VERNOU EN SOLOGNE</b>	STOP A gauche D13			
8,0	Carrefour D13 / D63	A droite D63 dir courmemin			
13,3	<b>COURMENIN</b>	Au Stop à gauche D120	13:18	13:17	⚠ Dos d'âne x 2 au km 13,4 ⚠ Rétrécissement
19,6	Panneau entrée D220 <b>VEILLEINS</b>				
19,8	Carrefour D220/D122	A gauche D122 dir Millancay			
20,1	Panneau sortie <b>VEILLEINS D122</b>	<b>SPRINT</b>	13:28	13:26	
22,4	Rond point	Tout droit dir Millancay			
27,2	Panneau entrée D122 <b>MILLANCAI</b>	<b>SPRINT</b>	13:37	13:36	⚠ Dos d'âne x 3 au km 27,5 - 27,8 - 28,00
28,1	Carrefour D122/D60 <b>MILLANCAI</b>	A droite D60			
28,2	Carrefour D60/D922 <b>MILLANCAI</b>	Tout droit rue de Varenne			⚠ Petite route
35,2	Carrefour D 49	Au STOP à gauche D49			
39,8	Panneau entrée D49 <b>MARCILLY EN GAULT</b>	<b>SPRINT</b>	13:55	14:53	
40,2	<b>MARCILLY EN GAULT</b>	Au stop à Gauche D49			
40,4	D49	Au STOP à Droite D 49			
40,5	Carrefour D 49/D73	Tout droit			⚠ Rétrécissement au km 40,5 + dos d'âne km 40,8 et 41
47,2	D73 <b>SAINT VIATRE</b>		14:05	14:02	⚠ Rétrécissement Caissons fleuries
47,3	D73				⚠ Rétrécissement au km 47,3 et 47,8
48,3	Carrefour D73/D63 <b>SAINT VIATRE</b>	Gauche D63			
48,6	Carrefour D63/D93	A droite D93			⚠ Rétrécissement au km 48,7
54,3	Panneau entrée D93 <b>LA FERTE BEAUHARNAIS</b>	<b>SPRINT</b>	14:15	14:11	
55,2	Carrefour D93/D922 <b>LA FERTE BEAUHARNAIS</b>	A gauche D922			⚠ Dos d'âne au km 55,4 et ilot central au km 55,5
56,4	D922	A droite D923			
58,5	Carrefour D923/ D925	A droite D923			
59,0	<b>NEUNG SUR BEUVRON</b>	Feux tricolores tout droit D923	14:21	14:17	
59,3	Carrefour D923 / D925	A droite D925			
59,4	D925	<b>DEBUT DE ZONE DE RAVITALEMMENT</b>			
60,1	D925	<b>FIN DE ZONE DE RAVITALEMMENT</b>			⚠ Rétrécissement au km 59,5 et 60
64,6	Panneau entrée D925 <b>LA MAROLLE EN SOLOGNE</b>	<b>SPRINT</b>	14:29	14:25	⚠ Rétrécissement au km 64,7
64,9	Carrefour D925 / D104 Dir Yvoy le Marron	A droite D104			
71,9	Panneau entrée D925 <b>YVOY LE MARRON</b>				⚠ Rétrécissement au km 72,1 et 72,2
72,5	Rond point	A droite rue de la Chevalerie			⚠ Rue très étroite
72,6	Carrefour rue de Saint Jean	Au STOP à droite rue de Saint Jean			
77,2	Stop Carrefour D207	A droite dir. Neung sur Beuvron			
78,6	Carrefour D207A	A droite dir. La marolle en sologne			
83,5	Carrefour D207A et D104	Au STOP à gauche D104 dir. La marolle en sologne			
83,6	Carrefour D104 et D925	Au STOP à gauche D925			
83,7	Carrefour D1925 et D104	A droite dir. Montrieux En Sologne			
88,5	Panneau entrée D104 <b>MONTRIEUX EN SOLOGNE</b>		15:02	14:57	
89,6	Carrefour D104 / D22	A droite D22 dir. Dhuizon			
95,2	Panneau entrée D22 <b>DHUIZON</b>	<b>SPRINT</b>	15:12	15:06	
95,6	Carrefour D22 / D13 <b>DHUIZON</b>	Au STOP à droite D13			⚠ Dos d'âne
95,9	Carrefour D13 / D18 <b>DHUIZON</b>	A droite D18 dir Villeny			⚠ Rue très étroite
102,6	Carrefour D18 / D925	Tout droit D113			
103,5	D113	Au cédez le passage à gauche D113			
104,3	Panneau entrée D113 <b>VILLENY</b>	<b>SPRINT</b>	15:25	15:18	⚠ Plôts droite et gauche au km 104,4
104,5	D113 / D88 <b>VILLENY</b>	A droite D88			
104,9	D88 <b>VILLENY</b>	Légèrement à droite D88			
111,2	Carrefour D 88/ D104	Au cédez le passage à gauche D104			
112,0	Panneau entrée D104 <b>YVOY LE MARRON</b>	<b>SPRINT</b>	15:36	15:29	⚠ Rétrécissement au km 111,5 et 111,6
112,3	Rond point	A droite rue de la Chevalerie			⚠ Rue très étroite
112,8	Carrefour Rt de st Jean / D207	Au STOP à droite rue de Saint Jean			
116,8	Stop Carrefour D207	A droite dir. Neung sur Beuvron			
118,2	D207	Tout droit dir Neung sur Beuvron			
124,8	Carrefour D207 / D922 <b>NEUNG SUR BEUVRON</b>	Au STOP à droite D923	15:53	15:45	
124,9	Carrefour D923 / D925	A gauche D923			⚠ Ilots gauche et droite + à 150m
127,0	Entrée du circuit D923	A droite Allé du château			⚠ Rétrécissement + dos d'âne
127,8	1er Passage sur la ligne d'arrivée	<b>SPRINT</b>	15:58	15:49	
133,8	2eme Passage sur la ligne d'arrivée		16:05	15:57	
139,8	3eme Passage sur la ligne d'arrivée		16:14	16:05	
145,8	4eme Passage sur la ligne d'arrivée		16:23	16:14	
151,8	5eme Passage sur la ligne d'arrivée		16:32	16:22	
157,8	<b>ARRIVEE</b> au 6ème passage	☑	16:40	16:30	

